Stopper la violence en 5 étapes

moi j'agis

Ça vaut le coup d'agir ensemble !!!

1

Arrêter le comportement observé.

2

Nommer le type de violence observé.

3

S'appuyer sur la position de notre école :

« Nous n'acceptons pas les comportements irrespectueux et blessants »

4

Exiger un changement de comportement.

- **Nommer clairement le nouveau comportement attendu.**

Nommer qu'il y aura des mesures appliquées si la situation le nécessite.
Encourager la victime à dénoncer.

5

Vérifier la situation auprès de l'élève victime.

Transmettre l'information à la direction en remplissant la fiche de signalement.

On parle d'intimidation lorsqu'il y a :

1. Intention ou non de faire du tort
2. Inégalité de pouvoir (rapport de force)
3. Sentiments de détresse chez la victime
4. Répétition des gestes ou paroles

Document inspiré de l'affiche réalisée dans le cadre du projet de la prévention de l'intimidation à l'École secondaire Le Tournesol de Windsor